

vre leurs avis — le tout à la grande jalousie des brahmanes restés dans le siècle ; mais ce n'en sont pas moins des gens qui ont perdu leur caste, et, tout comme les *tchandâla* de jadis et les *outcasts* d'à présent, ils ne sont pas autorisés à demeurer à l'intérieur des villes ou des villages. Dans les textes tantôt nous voyons les rois s'incliner devant eux et tantôt les passeurs leur refuser l'entrée de leur bac. On les invite à l'envi et on réclame la faveur de les servir en personne, car ils sont saints ; mais l'idée ne viendrait à aucun de leurs hôtes de manger au même plat qu'eux, car leur sainteté ne les empêche pas d'être impurs. En vérité on ne saurait mieux les définir, en style moderne, que comme des « parias d'honneur ». C'est contre ce singulier mélange d'égards exceptionnels et de constante misère que le Bodhisattva va troquer son brillant et incontesté statut social. Il ne sera plus ni héritier présomptif, ni prince, ni noble, ni chef de famille, ni membre de la société hindoue ; il ne sera même plus Siddhârtha tout court, car un çramane n'a aucun état civil — fait dont, comme bien on pense, certains n'hésitent toujours pas à abuser pour échapper plus aisément aux recherches de la police. Comme il faut tout de même qu'il ait un nom, il l'emprunte à la lignée du brahmane qui, en sa qualité de directeur spirituel de sa famille, l'a naguère initié ; et, en attendant d'être devenu le Bouddha parfaitement accompli, il ne sera plus connu en religion que sous le terme générique « d'ascète Gaoutama ».

Un aussi total changement de personnalité devait forcément s'accompagner d'une modification non moins radicale dans l'aspect extérieur de la personne. Comme tout le monde le Bodhisattva en a si bien le sentiment qu'aussitôt descendu de cheval, il procède (nous l'avons vu) aux trois opérations nécessaires et suffisantes pour assurer cette obligatoire transformation : successivement il détache ses parures, se coupe les cheveux et change de costume. Aucune de ces actions n'est faite pour nous étonner. Chez nous non plus il ne suffit pas de dépouiller intérieurement le vieil homme : l'entrée en religion se traduit immédiatement aux yeux par la tonsure ; et peut-être est-il à propos de rappeler qu'aux temps mérovingiens c'était là le procédé habituel pour couper court aux prétentions d'un prétendant au trône. D'autre part le port des bijoux s'accorderait mal en tout pays avec le vœu de pauvreté ; et enfin, si notre proverbe assure que « l'habit ne fait pas le moine », il n'en est pas moins vrai que celui-ci se distingue aussitôt du laïque par la coupe spéciale de son froc. Une fois de plus le Bodhisattva se comporte d'une façon qui nous est tout à fait familière : c'est du point de vue indigène que ses trois gestes réclament quelque explication.

Le commentaire du premier peut être bref. En « divorçant d'avec ses parures » qui jureraient trop avec son nouvel état, Siddhârtha ne nous apprend rien au sujet du goût professé par les anciens Indiens pour les bijoux qu'ailleurs les hommes laissent